direction des travaux

le directeur

Lausanne

Monsieur
Claude Rapin
Av. de la Sallaz 54
1010 Lausanne

dossier traité par O. Français
notre réf. OF/LZ
votre réf.

Lausanne, le 12 août 2004

Monsieur,

Votre courrier du 4 ct m'est bien parvenu et je vous en remercie. Je vous informe qu'il a été transmis aux directions de projet du m2 et TRIDEL afin que ceux-ci vous renseignent sur les éventuels travaux de terrassement ou autres ayant pu engendrer des vibrations. Une réponse de synthèse vous parviendra courant septembre.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur des travaux

Olivier Français

Copies à : MM. M. Badoux, direction de projet m2
C. Roth, direction de projet TRIDEL

Rue Beau-Séjour 8
Cp 2100 - 1002 Lausanne
tél. 021 315 52 00
fax 021 315 50 11
olivier.francais@lausanne.ch

Claude Rapin
av. de la Sallaz 54
1010 LAUSANNE
Tél.: 021 653 27 14

Monsieur le Municipal
Olivier Français
Directeur des Travaux
Case Postale 2100
1002 Lausanne

Lausanne, le 4 août 2004

Monsieur le Municipal,

Me référant à la question que je vous ai posée lors de votre présentation publique du 2 août 2004 dans le cadre d'une réunion de la Société de Développement de la Sallaz, je me permets d'attirer votre attention sur de nouvelles fissures constatées ces derniers mois dans mon logement au 2e étage de l'avenue de la Sallaz 54 et dans le reste de l'immeuble.

Comme je vous l'avais précisé, j'ai constaté, en particulier au cours du mois de janvier, que l'écran de mon ordinateur a vascillé violemment sous l'effet de ces travaux, ce qui m'a contraint à interrompre mon travail.

Conformément à votre suggestion, nous souhaiterions procéder à une expertise de ces dégâts observés à la suite des travaux effectués.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Municipal, l'expression de ma considération distinguée.

Claude Rapin

direction des travaux

le directeur

Lausanne

Monsieur Claude Rapin
Avenue de la Sallaz 54
1010 Lausanne

dossier traité par O. Français
notre réf. OF/id
votre réf.

Lausanne, le 3 novembre 2004

Avenue de la Sallaz 54

Monsieur,

Faisant suite à l'entretien téléphonique que vous avez eu avec mon assistante, je me permets de vous confirmer le courrier du 1er octobre 2004 qui vous a été adressé par la direction du projet m2.

En ce qui concerne le chantier m2 de la Sallaz, outre quelques travaux de forages de pieux, il n'y avait pas de travaux d'excavation en cours sur ce chantier à la date qui nous intéresse. Ces travaux ont commencé bien plus tard, soit à fin juin 2004.

En ce qui concerne le chantier de l'usine Tridel, il apparaît clairement que, en raison de la distance qui sépare ce chantier de votre immeuble, les travaux qui ont été effectués sur ce site n'ont pas pu avoir d'influence sur celui-ci.

Au vu de ce qui précède, je regrette de devoir vous confirmer qu'il n'y a, à notre sens, aucun lien direct possible entre votre observation et les deux chantiers précités. Toutefois, certains mandataires m'ont rendu attentif au fait qu'un tremblement de terre a secoué notre région le 23 février 2004 et qu'il n'est pas impossible que ces désordres puissent lui être attribués.

Enfin, je vous prie enfin de bien vouloir excuser le retard pris à vous répondre; j'avais en effet cru comprendre que vous aviez été renseigné par les deux responsables des chantiers concernés.

Avec mes regrets réitérés, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur des travaux

Olivier Français

Rue Beau-Séjour 8
Cp 2100 - 1002 Lausanne
tél. 021 315 52 00
fax 021 315 50 11
olivier.francais@lausanne.ch